**A VOUS !**

**Définissez les termes suivants :**

Précarité

C’est un public fragilisé et qui présente des difficultés financières et social.

Situation sociale d'une personne dont les conditions de vie (revenus, logement, situation familiale...) et d'emploi à venir sont marquées par une forte incertitude

Pauvreté

C’est un public qui manque de moyens pour pouvoir subvenir à leurs besoins

Citez des exemples de "public en difficulté" ?

Les personnes âgées, les étudiants, les familles monoparentales les personnes isolées, et fragiles

Rappelez les types d'exclusion

Tout ce qui est différents :

les personnes obèses, les handicapés, personnes âgées, la culture, la religion, les SDF

Annoncez quelques données chiffrées sur

* la pauvreté en France

Selon une étude de l'Insee, **14,1 % des Français vivent aujourd'hui sous le seuil de pauvreté, avec environ 964 € par mois (60 % du revenu médian)** et on assiste à une augmentation préoccupante du taux de grande pauvreté.

Source : INSEE année 2022

* le taux de chômage

Avec un **taux de chômage au 1er trimestre 2021 de 11,1 %, contre 9,4 % en Occitanie et un taux de pauvreté de 19 %** (INSEE), l'Hérault est un département dans lequel les défis à relever sont nombreux.

* la proportion de jeunes inactifs

En 2021, en France, **12,8 % des jeunes de 15 à 29 ans ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation**, soit un peu moins qu'en moyenne dans l'Union européenne **(13,1 %)**

Source : Ministère de la santé et de la Prévention santé.gouv

* la proportion d'immigrés

En 2022, les immigrés représentent **10,3 % de la population totale**

* la population souffrant de handicap

**En 2021, 6,8 millions (13 %) de personnes** de 15 ans ou plus vivant à leur domicile déclarent avoir au moins une limitation sévère dans une fonction physique, sensorielle ou cognitive et **3,4 millions (6 %)** déclarent être fortement restreintes dans des activités habituelles, en raison d’un problème de santé.

* la pauvreté chez les personnes âgées

Leur taux de pauvreté est **de 8,6 % chez les personnes âgées**

Mise à jour en 2021

Source : INSEE

**Qui sont les exclus ?**

Les exclus du travail :

Les personnes obèses, les handicapés, les personnes âgées, ainsi que celles appartenant à différentes cultures ou religions, et les sans-abris sont souvent exclues car elles sont considérées comme présentant des difficultés ou étant inaptes au travail en raison de leurs différences présumées.

Les exclus du domicile :

**Les sans-abris, les vagabonds, les mendiants ou encore les itinérants**. Elles sont actuellement identifiées sous l'acronyme « SDF » (sans domicile fixe) depuis les années 1980.

Les exclus en raison d'une dépendance addictive :

**L’exclusion peut être générée par** un divorce, une dépression, une perte d'emploi, une fin de droits à Pôle Emploi, une expulsion de son appartement, la perte de la garde des enfants, l'alcoolisme, la rue, l’enfermement…

Les exclus en situation de handicap :

La relativité du handicap tient compte des facteurs intrinsèques (**personnalité, intelligence, dynamisme, âge…**) mais également extrinsèques (**accessibilité de l'environnement, aide humaine, aspects financiers**…). La simple évocation du terme « handicapé » génère encore des craintes quant à l’intégration des personnes dans la société et dans le monde du travail.

Les exclus d'ordre culturel :

Elle touche :

* les personnes d'origine étrangère
* les immigrés

Les anciens détenus :

Certains anciens détenus restent affectés par les conditions de désocialisation qu'ils ont subies en prison. En conséquence, ils ont du mal à aborder les organismes sociaux, qu'ils perçoivent comme des structures représentant l'autorité. De plus, les entreprises sont souvent réticentes à embaucher ce type de personnes. C'est pourquoi des associations existent pour aider à la réinsertion des anciens prisonniers.